Sécurité publique Québec

COMPTE RENDU DU COMITÉ DE DISCIPLINE

PARTIE 1 — IDENTIFICATION

Nom et prénom	NUMÉRO DE DOSSIER	101 - Code	102 - Numéro	103 - An
MITCHELL, ROBERT		CDP	021327	83

113 - Date de naissance (A M J)	109 - Date du manquement (A M J)	Heure
60 01 11	15 03 30	14 30

Établissement	101 - Code	301 - Statut				
9C	CDP	Prévenu (P)	Sentence continue (D)	Sentence intermittente (I)	Juvénile (J)	Pénitencier (PE)

PARTIE 2 — NATURE

1200 - Nature de l'infraction

2

- [x] 1 Usage de violence physique ou d'un langage menaçant envers une personne incarcérée, un membre du personnel ou toute autre personne
- [ ] 2 Altère ou endommage les biens de l'établissement ou d'une personne incarcérée
- [ ] 3 Refuse de participer aux activités obligatoires
- [ ] 4 Entrave la bonne marche des activités
- [ ] 5 Possède, utilise ou fait le commerce d'objets interdits
- [ ] 6 Don ou échange non-autorisé d'objets prohibés
- [ ] 7 Commet des actes de nature obscène
- [x] 8 Refuse de se conformer aux règlements ou aux directives

PARTIE 3 — RÉSUMÉ DE L'AUDITION

Explication de la personne incarcérée

Nie la totalité des faits relatés.
Serait tombé avec les agents qui le poussaient entre les portes de la salle d'audience.

Suggestion relativement à la sanction (si coupable) acquittement.

PARTIE 4 — DÉCISION ET SANCTION

[x] COUPABLE [ ] ACQUITÉ

2 jours de confinement 2015-04-15 au 2015-04-17 13h45

1350 - Sanction(s) :

- [ ] A— Sanction suspendue
- [ ] B— Réprimande
- [ ] C— Perte de bénéfice
- [ ] D— Confinement
- [ ] E— Réclusion
- [ ] F— Non attribution de jours de réduction de peine
- [ ] G— Déchéance de jours de réduction de peine

PARTIE 5 — DÉLAI DE RÉVISION

Date Heure

Sécurité publique Québec

COMPTE RENDU DU COMITÉ DE DISCIPLINE

PARTIE 1 — IDENTIFICATION

Nom et prénom	NUMÉRO DE DOSSIER	101 - Code	102 - Numéro	103 - An
MITCHELL, ROBERT		CDQ	021327	83

113 - Date de naissance (A M J)	109 - Date du manquement (A M J)	Heure
60 01 11	15 03 30	14 30

Établissement	101 - Code	301 - Statut				
		Prévenu (P)	Sentence continue (D)	Sentence intermittente (I)	Juvénile (J)	Pénitencier (PE)
QC	CDQ	(P)				

PARTIE 2 — NATURE

1200 - Nature de l'infraction

2

- [x] 1 Usage de violence physique ou d'un langage menaçant envers une personne incarcérée, un membre du personnel ou toute autre personne
- [ ] 2 Altère ou endommage les biens de l'établissement ou d'une personne incarcérée
- [ ] 3 Refuse de participer aux activités obligatoires
- [ ] 4 Entrave la bonne marche des activités
- [ ] 5 Possède, utilise ou fait le commerce d'objets interdits
- [ ] 6 Don ou échange non-autorisé d'objets prohibés
- [ ] 7 Commet des actes de nature obscène
- [x] 8 Refuse de se conformer aux règlements ou aux directives

PARTIE 3 — RÉSUMÉ DE L'AUDITION

Explication de la personne incarcérée

Nie la totalité des faits relatés.
Serait tombé avec les agents qui le poussaient entre les portes de la salle d'audience.

Suggestion relativement à la sanction (si coupable) acquittement.

PARTIE 4 — DÉCISION ET SANCTION

[x] COUPABLE [ ] ACQUITÉ

2 jours de confinement 2015-04-15 au 2015-04-17 13h45

1350 - Sanction(s) :

- [ ] A— Sanction suspendue
- [ ] B— Réprimande
- [ ] C— Perte de bénéfice
- [ ] D— Confinement
- [ ] E— Réclusion
- [ ] F— Non attribution de jours de réduction de peine
- [ ] G— Déchéance de jours de réduction de peine

PARTIE 5 — DÉLAI DE RÉVISION

Si vous désirez demander une révision vous devez le faire avant le — Date (A M J): 15 04 14 — Heure: 13:45

2015 - 04 - 13
Année Mois Jour

CLAUDE LAPOINTE
GENEVIÈVE THIBAULT
Signature du membre

Sécurité publique Québec

COMPTE RENDU DU COMITÉ DE DISCIPLINE

PARTIE 1 — IDENTIFICATION

Nom et prénom	NUMÉRO DE DOSSIER	101 - Code	102 - Numéro	103 - An
MITCHEZ, ROBERT		CDQ	021327	13

113 - Date de naissance (A M J)	109 - Date du manquement (A M J)	Heure
60 01 11	15 03 30	14 20

Établissement	101 - Code	301 - Statut				
9C	CDQ	Prévenu (P)	Sentence continue (D)	Sentence intermittente (I)	Juvénile (J)	Pénitencier (PE)

PARTIE 2 — NATURE

1200 - Nature de l'infraction

- [x] 1 Usage de violence physique ou d'un langage menaçant envers une personne incarcérée, un membre du personnel ou toute autre personne
- [ ] 2 Altère ou endommage les biens de l'établissement ou d'une personne incarcérée
- [ ] 3 Refuse de participer aux activités obligatoires
- [ ] 4 Entrave la bonne marche des activités
- [ ] 5 Possède, utilise ou fait le commerce d'objets interdits
- [ ] 6 Don ou échange non-autorisé d'objets prohibés
- [ ] 7 Commet des actes de nature obscène
- [x] 8 Refuse de se conformer aux règlements ou aux directives

1

PARTIE 3 — RÉSUMÉ DE L'AUDITION

Explication de la personne incarcérée

Admet seulement avoir demandé à un agent ce qu'il voulait. Nie la totalité du reste des accusation.

Suggestion relativement à la sanction (si coupable) l'acquitement.

PARTIE 4 — DÉCISION ET SANCTION

[x] COUPABLE [ ] ACQUITÉ

2 jours de confinement du 2015-04-13 au 2015-04-15 à 13h45
+ 1 jour de conf. suspendu si impolitesse envers agents dans les 30 jours

1350 - Sanction(s) :

- [ ] A— Sanction suspendue
- [ ] B— Réprimande
- [ ] C— Perte de bénéfice
- [x] D— Confinement
- [ ] E— Réclusion
- [ ] F— Non attribution de jours de réduction de peine
- [ ] G— Déchéance de jours de réduction de peine

PARTIE 5 — DÉLAI DE RÉVISION

Si vous désirez demander une révision vous devez le faire avant le — Date (A M J): 15 04 14 — Heure: 13:45

2015- 04- 13
Année Mois Jour

CLAUDE LAPOINTE
Signature du membre

GENEVIÈVE THIBAULT
Signature du membre

2015- 04- 13
Année Mois Jour

Remis à la personne incarcérée par

Signature de l'agent de la paix

SCQ-22-01 (révisé 2014-11)

Copie blanche : personne incarcérée — Copie jaune : comité de discipline — Copie rose : dossier social

Sécurité publique Québec

COMPTE RENDU DU COMITÉ DE DISCIPLINE

PARTIE 1 — IDENTIFICATION

Nom et prénom	NUMÉRO DE DOSSIER	101 - Code	102 - Numéro	103 - An
MITCHELL, ROBERT		CDQ	0213278	3

113 - Date de naissance (A M J)	109 - Date du manquement (A M J)	Heure
60 01 11	15 03 30	14 30

Établissement	101 - Code	301 - Statut				
QC	CDQ	Prévenu (P)	Sentence continue (D)	Sentence intermittente (I)	Juvénile (J)	Pénitencier (PE)

PARTIE 2 — NATURE

1200 - Nature de l'infraction

2

- [x] 1 Usage de violence physique ou d'un langage menaçant envers une personne incarcérée, un membre du personnel ou toute autre personne
- [ ] 2 Altère ou endommage les biens de l'établissement ou d'une personne incarcérée
- [ ] 3 Refuse de participer aux activités obligatoires
- [ ] 4 Entrave la bonne marche des activités
- [ ] 5 Possède, utilise ou fait le commerce d'objets interdits
- [ ] 6 Don ou échange non-autorisé d'objets prohibés
- [ ] 7 Commet des actes de nature obscène
- [x] 8 Refuse de se conformer aux règlements ou aux directives

PARTIE 3 — RÉSUMÉ DE L'AUDITION

Explication de la personne incarcérée

Nie la totalité des faits relatés –
Serait tombé avec les agents qui le poussaient entre les portes de la salle d'audience.

Suggestion relativement à la sanction (si coupable) acquittement –

PARTIE 4 — DÉCISION ET SANCTION

[x] COUPABLE [ ] ACQUITÉ

2 jours de confinement 2015-04-15 au 2015-04-17 13h45

1350 - Sanction(s) :

- [ ] A— Sanction suspendue
- [ ] B— Réprimande
- [ ] C— Perte de bénéfice
- [ ] D— Confinement
- [ ] E— Réclusion
- [ ] F— Non attribution de jours de réduction de peine
- [ ] G— Déchéance de jours de réduction de peine

PARTIE 5 — DÉLAI DE RÉVISION

Si vous désirez demander une révision vous devez le faire avant le — Date (A M J): 15 04 14 — Heure: 13:45

2015 - 04 - 13
Année Mois Jour

CLAUDE LAPOINTE
Signature du membre

GENEVIÈVE THIBAULT
Signature du membre

2015 - 04 - 13
Année Mois Jour

Remis à la personne incarcérée par

Signature de l'agent de la paix